



**N°25**  
**03/08/2017**

Edition **Aquitaine**



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE

### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**

[s.desire@pa.chambagri.fr](mailto:s.desire@pa.chambagri.fr)

Suppléance : ARVALIS

[a.carrera@arvalis.fr](mailto:a.carrera@arvalis.fr)

#### Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**

[p.mouquot@gironde.chambagri.fr](mailto:p.mouquot@gironde.chambagri.fr)

Suppléance :

FDGDON 64 / ARVALIS

[s.desire@pa.chambagri.fr](mailto:s.desire@pa.chambagri.fr)

[a.peyhorque@arvalis.fr](mailto:a.peyhorque@arvalis.fr)

#### Oléagineux

Claire MARTIN-MONJARET

**Terres Inovia**

[c.monjaret@terresinovia.fr](mailto:c.monjaret@terresinovia.fr)

#### Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**

[p.mahieu@pa.chambagri.fr](mailto:p.mahieu@pa.chambagri.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Grandes cultures - Edition  
Aquitaine N°25 du  
03/08/2017 »*



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Prairie

- Lancement du piégeage et du suivi des cirphis.
- Présence de quelques chenilles de la seconde génération.

# Prairie

---

## Les cirphis : quelques rappels sur ce ravageur des prairies

### Trois générations - Trois vols par an

Trois générations, parfois quatre, sont observées par an.

La chenille passe l'hiver au ralenti à l'abri, en profondeur. Au printemps, son développement va s'accélérer, la première nymphose (transformation en papillon) se produit en avril-mai, le premier vol de papillons étant observé en mai. Les populations sont cependant plus importantes au moment de la 3<sup>ème</sup> génération, en septembre – octobre.

Les papillons, d'une envergure de 3 cm, sont identifiables par une tâche claire sur leurs ailes. Chaque femelle pond environ sept cents œufs qui vont éclore en dix jours. La chenille passe ensuite par différents stades de développement, selon sa taille ; elle devient très prédatrice lorsqu'elle atteint ses derniers stades, de 1.5 à plus de 3 cm de longueur.

En nombre limité, les chenilles consomment surtout les limbes des graminées. Lors de plus fortes proliférations, elles peuvent détruire les plantes entières et migrer d'une parcelle à l'autre.

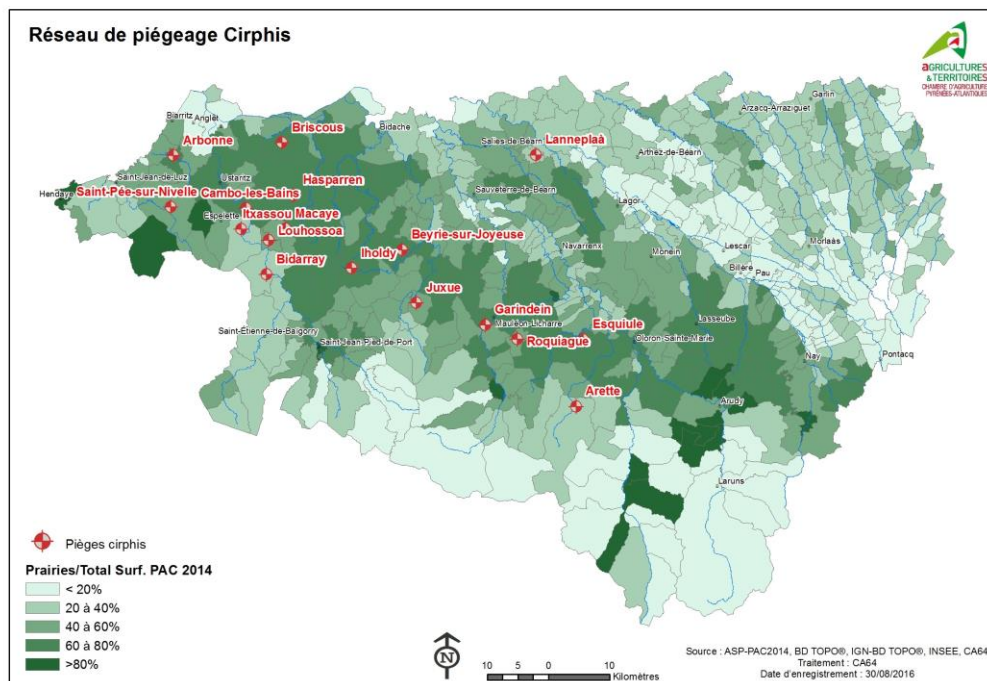
Les jeunes chenilles vivent à l'abri de la lumière, s'alimentent surtout la nuit et sont donc difficiles à repérer. Même si les dégâts sont, le plus souvent, observés sur les parties hautes des exploitations, la noctuelle a besoin d'un milieu frais et humide pour effectuer son cycle ; il faut donc bien surveiller les bas fonds, les bordures de ruisseaux et de forêts.

### Le réseau de piégeage

Il s'agit d'un réseau de pièges à phéromone, installés en bordure des prairies, principalement sur le Pays Basque où le papillon et la chenille sont le plus fréquemment présents.



*Piège à phéromone à Briscous*



Ces pièges, relevés chaque semaine entre fin juillet et fin octobre, permettent le comptage de papillons mâles qui s'y seraient laissés prendre ; cela permet d'évaluer la période et l'intensité des vols, mais également d'anticiper l'éventuelle présence ultérieure de larves.

## Les observations de la semaine

Les pièges ont été installés le mardi 25 juillet et les premiers relevés ont eu lieu le mardi 1<sup>er</sup> août. Un papillon a été piégé à Juxue.

En ce qui concerne les chenilles, elles ont été observées sur parcelles sur les communes d'Arbonne (0,5 chenille/m<sup>2</sup>, 1,5 à 2 cm) et Juxue (0,5 chenille/m<sup>2</sup>, 1 à 2 cm). Des chenilles avaient été observées à Ixassou le 25 juillet mais la parcelle a été fauchée à ras, on n'y trouve plus de chenille.

Il s'agit de la deuxième génération de cirphis. Elle est peu intense à ce jour et provoque peu de dégâts en général. Il convient néanmoins de rester vigilant puisqu'en 2016 elle avait occasionné quelques dégâts ponctuellement.



Chenille à Juxue

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :** Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".